

Les symboles de la France

Contes, légendes et traditions



Trois symboles sont nommément inscrits dans notre Constitution : le drapeau tricolore, l'hymne national *La Marseillaise* (voir en page 8) et la devise «Liberté-Egalité-Fraternité». Mais on trouve aussi le coq ou encore la Marianne.

Le drapeau est composé des trois couleurs bleu, blanc et rouge. Le bleu et le rouge sont les couleurs de la ville de Paris et elles entourent le blanc qui est la couleur de la royauté. Il a été adopté en 1794 et représente nos armées depuis 1812. Il flotte sur tous les bâtiments publics, souvent accompagné du drapeau européen et, éventuellement, du drapeau de la Région. Il est en général présent lors des **allocutions**¹ du Président de la République.

Ces couleurs sont également celles des maires dans l'exercice de leur fonction : ils portent une écharpe tricolore, soit en ceinture, soit de l'épaule droite au

côté gauche, avec le bleu près du col. Les députés et les sénateurs, eux, la portent dans l'autre sens : de l'épaule gauche vers le côté droit avec le rouge près du col.

Les deux premiers mots de la devise de la France, Liberté et Egalité, figurent déjà dans l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « *Tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en droits* ». La devise complète est apparue pour la première fois dans le texte d'un discours de Robespierre (1758-1794), révolutionnaire de la première heure. Elle a été adoptée officiellement en tant que telle en 1848 et c'est à partir de 1880 qu'elle est inscrite au **fronton**² de la plupart des **édifices**³ publics.

Dans les autres symboles de la France, celui qui est vu partout, tout au moins pour des raisons sportives, c'est le coq. Pourquoi un coq, puisque cet oiseau n'a pas une image très valorisante ? Tout d'abord, il faut savoir que notre pays, avant de s'appeler la France, avait



avait pour nom la Gaulle. C'était le même mot, *gallus*, qui signifiait à la fois « gaulois » et « coq ». Les Romains se moquaient de cette homonymie⁴, eux qui se représentaient par la majesté de l'aigle. Mais les premiers rois de France ont tout de même choisi le coq pour emblème : le coq est un animal beau et courageux ; de plus, il représente la vigueur sexuelle puisqu'il est le seul mâle de la **basse-cour**⁵.

Le coq n'est pas un emblème officiel. Toutefois, il figure sur le logo de plusieurs fédérations françaises de sport, comme le football et le rugby.

Marianne est une figure **allégorique**⁶ de la République française. Elle porte un **bonnet phrygien**⁷ et, souvent, **brandit**⁸ un **étendard**⁹. Les origines de cette représentation restent floues, mais c'est à partir de 1877 que les bustes de Marianne remplacent ceux de Napoléon III dans les mairies. L'une de ses représentations les plus connues est certainement celle qui a été peinte en 1830 par Eugène Delacroix, *La liberté guidant le peuple*. Marianne est aussi présente sur les timbres-poste et les pièces de monnaie. Depuis 1968, ce sont Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Laetitia Casta ou encore, plus récemment, Sophie Marceau, qui ont servi de modèle aux statues qui ornent les mairies.



© Eugène Delacroix - La liberté guidant le peuple

Fanny Touret

Lexique

1. allocutions (n. f.p.) : discours

2. fronton (n. m.s.) : façade

3. édifices (n. m.p.) : bâtiments

4. homonymie (n. f.s.) : caractère de deux mots qui ont la même prononciation

5. basse-cour (n. f.s.) : dans une ferme, lieu où on élève la volaille et les lapins

6. allégorique (adj. f.s.) : qui représente

7. bonnet phrygien : coiffe portée au moment de la Révolution française

8. brandit (v. brandir) : tient, porte, tend

9. étendard (n. m.s.) : drapeau